DEC200945DR06

Décision portant nomination de Madame Valérie Thevenin aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité ERL7004 intitulée Lumières, nanomatériaux & nanotechnologies (L2n)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés :

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC191248DGDS du 19/12/19 portant création et renouvellement de l'unité ERL7004, intitulée Lumières, nanomatériaux & nanotechnologies (L2n), dont le directeur est M. Christophe COUTEAU ;

Vu la décision DEC200180INSIS portant modification de la décision de création de l'ERL7004 intitulée « Lumière, nanotechnologie et nanomatériaux ».

DECIDE:

Article 1er

Mme Valérie Thevenin, Ingénieur, est nommée chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité ERL7004, Lumières, nanomatériaux & nanotechnologies (L2n) à compter du 5 avril 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 5 avril 2020

Pour le président - directeur général et par délégation, Le directeur d'unité Christophe COUTEAU